

COMPOSANTES DE LA FORMATION

BC01 : Accompagner les pratiquants et officiels, lors de rencontres sportives de la FFHandball, en sécurité

BC02 : Contribuer au développement de projets et au fonctionnement d'une structure de la FFHandball

BC03 : Concevoir, animer et évaluer en sécurité des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des pratiques Handball* en fonction des publics visés.

**EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES**

Au moment de l'entrée en formation, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans révolus
- Être licencié FFHandball tout au long de la formation
- Être titulaire du PSC1 ou de l'attestation de Formation aux premiers secours (AFPS) ou d'un diplôme équivalent

Être titulaire (au choix parmi les propositions suivantes) :

Du module « assurer l'intégrité et la sécurité des pratiquants sur et en dehors du terrain » (titre à finalité professionnelle de niveau 4 « Éducateur de handball)

Ou du BP JEPS Activités Sports collectifs mention Handball ou du BEES 1er degré handball

Ou du diplôme d'Entraîneur régional de handball

Ou avoir une expérience de joueur de 150 matchs professionnels en LNH/LFH, ou 20 sélections nationales en équipe de France A ou avoir une expérience de 50 matchs dans les quatre dernières saisons en tant qu'entraîneur responsable d'équipe au niveau National 3, Pré-national, Championnat de France -18

Justifier des conditions de réalisation de l'alternance dans un championnat de pré-national à National 2 à minima, ou dans une structure fédérale du PPF (Pôles espoirs, sections sportives, Centre de formation de club professionnel).

CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du FFHandball : www.ffhandball.fr

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	TFP Entraîneur de handball
LES CONDITIONS ET LIMITES D'EXERCICE	<p>Le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) « d'Éducateur de Handball » répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération.</p> <p>Encadrement, conception et conduite de séances d'animation, de cycles d'apprentissage et d'entraînement de joueurs et d'équipes de handball</p> <p>Développement, encadrement, conception et conduite de séances de découverte, d'initiation, des offres de pratique de Handball, dans différents milieux</p> <p>L'encadrement des activités physiques et sportives (APS) est une profession réglementée par le code du sport</p>